

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Restructuration du perré Est et de l'avant-radier du sas du port de Honfleur.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conseil Départemental du Calvados

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. RAULINE Jean-Jacques, DGA Aménagement et Environnement

RCS / SIRET

2 2 1 4 0 1 1 8 5 0 0 0 1 4

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|--|---|
| 11. b) Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière. Reconstruction d'ouvrages ou aménagement côtiers existants. | Le projet concerne la restructuration du perré Est et de l'avant radier du sas du port de Honfleur (14). Il est concerné par la rubrique 4.1.2.0. de l'article R214-1 du Code de l'Environnement concernant la réglementation sur l'eau. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la restructuration du perré Est et de l'avant radier du sas du port de Honfleur (14).

Un rideau mixte sera mis en oeuvre devant le rideau de palplanches existant. Le vide laissé entre le rideau mixte et le rideau existant sera comblé par un béton fluide. Le rideau mixte sera parachevé par une poutre de couronnement.

La restructuration du perré Est nécessitera la démolition du perré en béton existant. Il conviendra également d'enlever les enrochements situés en pied de perré.

la hauteur des enrochements (environ 2 mètres) sera terrassée. Un géotextile sera mis en place puis les enrochements de la carapace seront mis en place soigneusement.

Le radier sera également en enrochement.

Concernant le comblement de la fosse, située au droit de l'avant radier, les vases molles seront retirées.

Le montant des travaux est estimé à 3,7 millions d'euros.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de remédier aux problèmes constatés au niveau de l'écluse du port de Honfleur :

Le perré et l'avant radier du sas écluse du Port de Honfleur subissent des affouillements. Ceux-ci sont notamment dus à l'exploitation de l'écluse et aux courants des marées.

Pour sécuriser les ouvrages et prévenir d'un danger, des travaux de restructuration sont nécessaires.

Il s'agit donc de combler les affouillements en aval du sas écluse et de réparer le perré Est, en aval du sas écluse.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont divisés en deux phases :

- la phase 1 : le perré

Mise en œuvre du rideau mixte, poutre de couronnement, bétonnage entre les rideaux, démolition du perré existant, terrassement et enrochement.

Des reprises devront également être réalisées au niveau du mur haut de perré et de la voirie.

- la phase 2 : le radier

Mise en œuvre du rideaux anti-affouillement, bétonnage, dragage et enrochement.

Durant la mise en œuvre du rideau mixte en pied de perré, le chenal ne sera pas exploitable sur toute sa largeur. Pendant la mise en œuvre des matériaux constituant le radier, l'exploitation du sas-écluse sera totalement interrompue.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pendant la phase travaux et de la mise en œuvre du rideau anti-affouillement, il sera possible de prévoir des sassés (une le matin et une l'après-midi). Celles-ci devront être programmées afin que l'entreprise puisse organiser ces arrêts de travaux.

Durant le dragage, les conditions d'exploitations seront les mêmes que pendant la mise en œuvre du rideau anti-affouillement.

Une fois les travaux terminés, l'écluse pourra être de nouveau exploitée en toute sécurité.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la réglementation sur l'eau et notamment à la rubrique 4.1.2.0. de l'article R214-1 du Code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|--|---------------------|
| Largeur en aval du sas | 35 m |
| Longueur en aval du radier | 100 m |
| Profondeur d'affouillement en aval immédiat du radier du sas | 5,50 m |
| Démolition du perré existant | 1070 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Ecluse maritime Honfleur
14600 HONFLEUR

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 13' 56" 857 Lat. 49° 25' 36" 259

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

HONFLEUR (14)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet se situe dans une ZNIEFF de type 1 : Vasière nord et Flandres aval de l'estuaire de Seine (23M000003). |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet se situe sur la commune de Honfleur, commune du littoral du département du Calvados (14). |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le Calvados est en cours d'élaboration d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des infrastructures de transport terrestre du réseau national. Honfleur fait partie des communes concernées par le PPBE. Sur la commune, seule l'A29 situé à 3 km du projet fait partie du plan. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet intercepte plusieurs périmètres de protection de monuments historiques. Il s'agit des abords des monuments suivants : l'Hospice place Jean de Vienne, du phare, mat et barques à balises, de la façade à pans de bois, maison rue Haute, trois maisons dites maison natale d'Erik Satie et de la propriété familiale du peintre Paul-Elie Gernez. Le projet ne modifiera pas l'aspect visuel de la zone d'étude. Toutefois, l'ABF sera consulté. |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'étude n'est pas concernée par un PPRN ou un PPRT. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site BASIAS le plus proche se situe à plus de 130 mètres de la zone d'étude et le site BASOL le plus proche à près de 750 mètres. |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La zone d'étude se situe dans un site inscrit : La Côte de Grâce. |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet se situe à proximité de deux sites Natura 2000. Il s'agit du site d'importance communautaire Estuaire de la Seine (situé à 75 m de la zone d'étude) et de la zone de protection spéciale Estuaire et marais de la basse Seine (située à près de 700 m de la zone d'étude). |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situe à plus de 750 m du site classé : Côte de Grâce et chemin du Mont-Joli à Equemeauville. |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet prévoit d'enlever le perré existant et les enrochements situés en pied de perré pour terrasser, mettre en place un géotextile puis mettre en œuvre les enrochements. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet prévoit d'enlever le perré existant et les enrochements situés en pied de perré pour terrasser, mettre en place un géotextile puis mettre en œuvre les enrochements. Un rideau mixte sera mis en oeuvre devant le rideau de palplanches existant. Le vide laissé entre le rideau mixte et le rideau existant sera comblé par un béton fluide. Le rideau mixte sera parachevé par une poutre de couronnement. Une fois les vases molles retirées de la fosse, celle-ci sera comblée par un matériau grossier, dépourvu de fine. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le SRCE, adopté par arrêté le 29/07/2014, identifie des réservoirs de biodiversité (littoral et humide) ainsi qu'un corridor de la matrice bleue fonctionnel (cours d'eau et zone portuaire). Les travaux seront menés de façon à préserver les potentielles continuités écologiques identifiées au niveau de l'écluse de Honfleur. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur un habitat ou une espèce inscrite au Formulaire Standard de Données d'un site Natura 2000. Un formulaire de pré-évaluation incidence Natura 2000 et une description des sites sont disponibles en annexe 9 et 10 du présent dossier. |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne prévoit pas d'activités sources de nuisances sonores. Les seules éventuelles nuisances auront lieu pendant la phase travaux du projet, notamment liées aux engins et aux battements des palplanches. |

| | | | | |
|------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le projet n'engendrera pas de production de déchets non dangereux, inertes ou dangereux en phase exploitation. Cependant, pendant la phase travaux, le projet générera des déchets liés aux enrochements retirés, perré béton détruit, au dragage et au comblement de la fosse.</p> |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Durant la mise en œuvre du rideau mixte de perré, le chenal sera en partie exploitable, permettant l'exploitation pendant la phase travaux. Des sassés pourront être prévues pendant la mise en oeuvre du rideau anti-affouillement et durant le dragage. Pour immobiliser le moins possible l'exploitation de l'écluse, les travaux auront lieu en continu et de façon optimisé. Tous les travaux seront effectués sous eaux, des contrôles seront régulièrement réalisés par des scaphandriers pour s'assurer de la bonne mise en oeuvre.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- Le projet n'aura pas d'impact sur la faune et la flore, sur les sites protégés les plus proches, sur l'environnement ou la santé des populations. Le chantier limitera les nuisances par une gestion organisé et relativement rapide de l'ensemble des travaux.

- Le site n'est pas soumis aux risques technologiques ni aux risques naturels.

Ainsi, pour les raisons rappelées ci-dessus, ce projet ne justifie pas selon notre diagnostic une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 - Rapport de projet - Mission de maîtrise d'oeuvre - Restructuration du perré Est et de l'avant radier du sas du port de Honfleur - Etudes PRO

Annexe 8 : Cahier de plan - Etudes PRO

Annexe 9 : Formulaire de pré-évaluation incidences Natura 2000

Annexe 10 : Description des sites Natura 2000

Les annexes 7 et 8 sont relatives notamment aux parties : 4.3.1, 4.3.2 et 4.5 du présent cerfa.

Les annexes 9 et 10 sont relatives à la partie : 6.1 du présent cerfa.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature